

**CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ÈME} VOIE
DE RÉDACTEUR TERRITORIAL**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur l'un des domaines suivants, au choix du candidat lors de son inscription :

- a) Les finances, les budgets et l'intervention économique des collectivités territoriales ;**
- b) Le droit public en relation avec les missions des collectivités territoriales ;**
- c) L'action sanitaire et sociale des collectivités territoriales ;**
- d) Le droit civil en relation avec les missions des collectivités territoriales.**

Durée : 3 heures

Coefficient : 1

DOMAINE : ACTION SANITAIRE ET SOCIALE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 24 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes rédacteur territorial, en poste au centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune d'Admiville.

L'équipe municipale souhaitant disposer de données actualisées pour définir au mieux sa politique sociale, votre CCAS doit piloter une analyse des besoins sociaux.

Dans ce contexte, la directrice du CCAS vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur l'analyse des besoins sociaux.

Liste des documents :

- Document 1 :** « L'analyse des besoins sociaux joue un rôle de boussole pour les nouveaux élus » - *lagazettedescommunes.com* - 10 septembre 2020 - 2 pages
- Document 2 :** « Un observatoire social très utile en temps de crise » - *lagazettedescommunes.com* - 23 février 2022 - 2 pages
- Document 3 :** « Analyse des besoins sociaux : synthèse du diagnostic » (extrait) - *annecy.fr* - Consulté en février 2023 - 3 pages
- Document 4 :** « Réaliser une analyse des besoins sociaux en interne ou passer par un prestataire ? » (extrait) - Fiche 7299 - *weka.fr* - Consulté en février 2023 - 2 pages
- Document 5 :** « Analyse des besoins sociaux, le stratège social » (extrait) - *lagazettedescommunes.com* - 26 juin 2020 - 2 pages
- Document 6 :** « Analyse des besoins sociaux : un outil de vigilance citoyenne » - *gazette-sante-social.fr* - 10 juillet 2020 - 3 pages
- Document 7 :** « L'interco « fait famille » grâce à l'analyse des besoins sociaux » (extraits) - *gazette-sante-social.fr* - 15 juillet 2020 - 3 pages
- Document 8 :** « Analyse des besoins sociaux, rapport de diagnostic » (extrait) - *chambery.fr* - Juin 2017 - 3 pages
- Document 9 :** « Analyse des besoins sociaux : miser sur la santé mentale » - *lagazettedescommunes.com* - 29 décembre 2021 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.